

Thales : Avis de mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée générale mixte du 23 mai 2018

Les actionnaires de Thales sont convoqués en Assemblée générale ordinaire et extraordinaire le mercredi 23 mai 2018 à 10 heures, à l'auditorium de Châteaufort City George V, 28 avenue George V, Paris (8e).

Les actionnaires inscrits en compte nominatif recevront de la Société Générale, teneur des comptes nominatifs et centralisateur de l'Assemblée générale, l'avis de convocation sans avoir à en effectuer la demande.

Les autres actionnaires peuvent se procurer les documents relatifs à cette assemblée auprès de l'intermédiaire chargé de la conservation de leurs titres.

Les actionnaires peuvent également voter, demander leur carte d'admission, ou désigner un mandataire par Internet.

Les documents d'assemblée prévus par la réglementation en vigueur, et notamment par les articles R.225-73-1 et R.225-83 du Code de commerce, sont en outre disponibles au siège social et en consultation sur le site internet de la société www.thalesgroup.com (rubrique Investisseur / Actionnaires Individuels / Assemblée Générale) dans les délais prévus par la réglementation en vigueur.

A propos de Thales

Ceux qui font avancer le monde s'appuient sur Thales. Nous sommes aux côtés de ceux qui ont de grandes ambitions: rendre le monde meilleur et plus sûr.

Riches de la diversité de leurs expertises, de leurs talents, de leurs cultures, nos équipes d'architectes conçoivent un éventail unique de solutions technologiques d'exception, qui rendent demain possible dès aujourd'hui. Du fonds des océans aux profondeurs du cosmos ou du cyberspace, nous aidons nos clients à maîtriser des environnements toujours plus complexes pour prendre des décisions rapides, efficaces, à chaque moment décisif.

Fort de 65 000 collaborateurs dans 56 pays, Thales a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 15,8 milliards d'euros.

www.thalesgroup.com